

L'association a besoin des adhérents pour exister.

Leur participation active est essentielle.

Vous pouvez rejoindre le conseil d'administration.

Pour une meilleure gestion de la santé.

## ***QU'EST-CE QU'UN ADHÉRENT?***

⇒ Il n'est pas obligatoire d'avoir besoin du service des infirmières ou des aides-soignantes pour être adhérent.

⇒ Un non-adhérent a droit à la même qualité de soins.

⇒ Un adhérent s'engage à soutenir les buts de l'ASSOCIATION et, si possible, participer à leurs réalisations.

⇒ Seul l'adhérent ayant payé sa cotisation au 31 Décembre de l'année précédente aura droit de vote aux Assemblées Générales et pourra participer aux travaux de commissions.

⇒ La cotisation annuelle est de 5 euros.

⇒ Il est important pour l'Association d'avoir le soutien du plus grand nombre.

### ***C'EST POURQUOI NOUS VOUS PROPOSONS D'ADHERER A NOTRE ASSOCIATION***

---

COUPON A RENVOYER :

ASSOCIATION DU CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

DE LA REGION D'AIGREFEUILLE

4 bis, rue de la filée

44140 - AIGREFEUILLE SUR MAINE

Tel 02.40.03.80.74 / Fax 02.40.03.81.81

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

.....

Demande l'adhésion à l'ASSOCIATION DU CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

DE LA REGION D'AIGREFEUILLE et s'engage à régler la somme de 5 euros pour l'année.

DATE

SIGNATURE